



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 08 Avril 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 2 avril 2024
- Affichage de la convocation : 2 avril 2024

► **DÉLIBÉRATION N° DEL\_037\_2024**

► **OBJET : Point n° 3 - ACQUISITION D'EMPRISES DE TERRAIN AUPRÈS DE MÂCON HABITAT - BOULEVARD GÉNÉRAL LECLERC**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Madame Ève COMTET SORABELLA, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

\*\*\*

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Alexandre VUILLOT.  
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Nathalie GONCALVES.  
Madame Florence BATTARD donne pouvoir à Madame Sandra ROBIN.  
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.  
Monsieur Gabriel SIMÉON.  
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.  
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

\*\*\*\*

► **SE RETIRENT :**

Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Claude CANNET

\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Yves DUPUIS**

Mâcon Habitat, Office Public de l'Habitat de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, va procéder à la vente de la dernière maison lui appartenant au 4 boulevard Général Leclerc cadastrée AI 378 et AI 427.

Dans ce cadre, il est proposé que la Ville de MÂCON acquière auprès de Mâcon Habitat les parcelles AI 380, d'une surface de 108 m<sup>2</sup>, et AI 426, d'une surface de 9 m<sup>2</sup>, correspondant à un espace vert qui structure l'espace, notamment l'angle du boulevard du Général Leclerc et de l'avenue Pierre et Marie Curie.

Il est proposé que cette acquisition intervienne à l'euro symbolique.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les plans,

Vu la demande de Mâcon Habitat en date du 07 février 2024,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 29 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission N°3 : Cadre de Vie, Environnement, Urbanisme, Circulation et Déplacements du 26 mars 2024,


Vu l'avis du Bureau Municipal du 18 mars 2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir auprès de Mâcon Habitat, Office Public de l'Habitat de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, les parcelles AI 380 et AI 426 d'une surface globale de 117 m<sup>2</sup>,
- d'accepter que cette acquisition intervienne à l'euro symbolique,
- de classer dans le domaine public de voirie ces deux emprises, une fois que la Ville de MÂCON en sera propriétaire,
- de charger la SARL PARIS et Associés, notaires à MÂCON, de la rédaction de l'acte de translation de propriété, les frais étant pris en charge par la Ville de MÂCON,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes préalables et consécutifs à cette acquisition.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

15 AVR. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire